



PAGE 3: B. VOTRE PROFIL

Q1: Respondent details

Nom	ABDOUL EL KARIM MOHAMED
Organisation	VP MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DU COMMERCE EXTERIEUR
Adresse électronique	abkarim7@yahoo.fr
Téléphone	+2693337957

Q2: Pays ou territoire douanier

COMORES

Q3: Organisation

Secteur public

PAGE 4: C. VOTRE CAS D'EXPERIENCE

Q4: Titre du cas d'expérience

Rapport non officiel sur la facilitation des échanges cas de comores

Q5: Objet du cas d'expérience

Mise en œuvre de l'Accord sur la facilitation des échanges et/ou mesures de facilitation des échanges d'une manière plus générale (par exemple facilitation des échanges et du transport).

Q6: Description succincte du cas d'expérience

j'ai parlé:

- du vue d'ensemble sur la facilitation des échanges
- les processus des ratifications et notifications
- Contexte politique des Comores
- Soutien en cours de la facilitations des échanges en Union des Comores

Q7: Partenaire de financement

Organisation multilatérale

Q8: Type de projet/de programme

Un seul pays

Q9: Votre cas d'expérience sous forme de texte

l'origine de ce projet, c'est un travail pour nous les stagiaires NTP sous forme d'exercice non officiel, j'ai contourné sur les projets de l'Union des Comores sur l'integration régional cas COMESA et dans le document EDIC Comores

Q10: Enseignements tirés

- Simplifier et accélérer les procédures d'importation et d'exportation;
- Réduire les coûts d'importation et d'exportation;
- Renforcer les relations et la coordination inter-îles;
- Augmenter la transparence, y compris la publication et la mise en place de points d'information;

- La crainte pour les Comores est que les recettes fiscales sur les importations baisseraient de 10%, ce qui aurait un impact majeur sur la marge de manœuvre ou « policy space » du pays au détriment du développement de ses capacités locales de production

RAPPORT NON-OFFICIEL SUR FACILITATION DES ÉCHANGES

UNION DES COMORES

VUE D'ENSEMBLE

L'objectif de la présente note est de montrer les considérations générales de la facilitation des échanges faisant Partie intégrante de la politique commerciale comme une activité génératrice grâce à l'OMC en tant qu'institution réglementant les relations commerciales internationales consistant à améliorer le niveau de vie des populations, notamment des PMAs. Le rôle du Gouvernement Comorien en particulier et l'Afrique en générale dans le développement économique doivent être plus importants que jamais fonde sur les ressources disponibles, les stratégies et politiques adéquates mises en place par l'État et la qualité des hommes dont dispose la nation.

Les principes destinés à atteindre ces objectifs reflètent brièvement les situations dans lesquelles se trouvent les PMAS (les Comores).

Le cas des APE sur la réciprocité répond bien à l'Annexe D du PDD. Les PED. et PMAS devraient bénéficier d'une vaste souplesse pour protéger leurs objectifs de développement d'industries naissantes et ne devraient respecter les obligations de manière cohérente que si elles se concordent avec leurs capacités de ressources et leurs besoins prioritaires en développement. Ici la coopération avec les PD est obligatoire afin de faciliter la réalisation de ces objectifs (Partie IV du GATT essentiellement dans le cadre de l'effort maximal et Art IV de l'AGCS non appliqué dans la réalité).

Des dispositions renforcées en matière de TSD et les préoccupations spécifiques à certains domaines et le mécanisme de contrôle du TSD donc pourraient être pour nous africains parmi les avantages au développement économique aux conditions qu'on nous aide d'examiner les moyens de les rendre plus effectives et d'étudier des moyens à les utiliser au mieux tout en améliorant les flux d'information (ATFF + période de transition et cohérence des politiques économiques. Le contexte ici du TSD pour les PMAs est un DROIT au développement économique. Quant au mécanisme de contrôle, le rôle du CCD en matière d'exécution et de résultats devrait aboutir à inclure une compétence intégrée pour l'évaluation des dispositions et l'adoption des recommandations en vue d'améliorer leur utilisation.

Autre importante fonction de l'OMC est qu'elle sert de cadre à l'A.M. qui résulte l'accroissance et la diversification des exportations. Les PD empêchent ou limitent souvent les exportations provenant des PED. Dans ce cas, le TSD doit être approprié afin de nous permettre de participer avec profit au SCM et contribuer à la réalisation des préoccupations spécifiques. C'est parmi les raisons de traiter la Facilitation des Échanges (FE) dans l'OMC : démantèlement des OT et AM que les autres organisations ne disposent pas de pouvoir d'exécution.

ACCORD SUR LA FACILITATION DES ÉCHANGES: PROCESSUS DE RATIFICATION ET DE NOTIFICATION

Les Comores sont disposées à notifier à l'OMC le Mémoire du commerce extérieur et à signer l'APE tout en tenant compte de la géométrie variable, la clause de Sauvegarde, le TSD et la matrice de développement qui ne contredisent pas l'Annexe D.

Facilitation des Échanges

La facilitation des échanges revêt une importance toute particulière pour l'Union des Comores. Cette facilité qui se définit comme étant la "simplicité et l'harmonisation des procédures et de formalités" liées aux importations et exportations consiste plus concrètement à accélérer les mouvements de dédouanement des marchandises. Mais, les goulots d'étranglement qui se trouvent sur tout le processus des échanges recommandent une assistance technique sur:

- Appui à l'élaboration du cadre juridique

- Mise à disposition d'experts techniques (Pour l'optimisation du Sydonia ++, pour les normes ISPS)
- Équipements
- Formation (Juristes dans le domaine du commerce, Douane: Cadres supérieurs, employés en contact avec le public, Transitaires, Ministère en charge du commerce)
- Sensibilisation de la Société Civile et parlementaire

CONTEXTE POLITIQUE

(a) Contexte national

La mise en place de l'AFE sera bénéfique pour les Comores En raison de son insularité, les Comores font face à de nombreux défis en matière de commerce transfrontalier, qui sont liés à la facilitation des échanges. Les pratiques douanières inefficaces et les procédures de commerce international complexes augmentent inutilement le temps et les coûts de transactions, en réduisant considérablement la possibilité de s'intégrer avec succès dans les chaînes de valeur globales. Afin de réduire ces contraintes, les Comores ont commencé à se mettre en conformité avec les normes internationales, en prenant en compte l'application de la Convention de Kyoto Révisée sur les procédures douanières. De ce fait, la douane comorienne a amorcé les réformes nécessaires, ainsi que la mise à niveau de tous les instruments juridiques et réglementaires nationaux, visant à asseoir son entrée effective dans la douane du XXIème siècle. Bien que les Comores ne soient pas encore membres de l'OMC, la mise en œuvre de l'Accord sur la Facilitation des Échanges (AFE) devrait leur être bénéfique sur de nombreux points. En effet, l'application de mesures visant à réduire les coûts et temps des procédures douanières facilitera l'accès et l'intégration économique des Comores aux marchés régionaux et internationaux. L'accord prévoit également des mesures relatives au traitement spécial et différencié pour les pays en développement et les pays les moins avancés, qui pourront conditionner leurs engagements à la réception de l'assistance technique pour le renforcement des capacités. Les Comores devront en profiter. De légères améliorations récentes, mais insuffisantes Selon le rapport Doing Business 2015 publié par la Banque Mondiale, les Comores sont classées 144ème sur 189 économies au niveau du commerce transfrontalier. En dépit du fait que les Comores soient classées en dessous de la moyenne dans la région d'Afrique subsaharienne (142ème), ils obtiennent néanmoins de meilleurs résultats que la plupart des partenaires du Marché Commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique Australe (COMESA).Le pays conserve toutefois le même rang par rapport au classement de 2013 et les indicateurs n'enregistrent pas de réformes importantes depuis 2009. Pour exporter un conteneur standard de marchandises, un commerçant a besoin de neuf documents, ce qui représente le double de la meilleure performance régionale (Maurice avec quatre documents). Le délai nécessaire pour l'exportation reste le même depuis 2006 (31 jours). Le coût de l'exportation (y compris les frais relatifs aux documents, les frais administratifs pour le dédouanement et le contrôle technique, les frais de courtier en douanes, les frais de manutention au niveau des terminaux et le transport terrestre) a légèrement augmenté au cours des dix dernières années (1,295 USD). Cependant, ce coût reste beaucoup moins élevé que la moyenne d'Afrique subsaharienne qui est, lui, presque le double. Le même conteneur de marchandises demande huit documents pour être importé, représentant le double de la meilleure performance globale. L'évolution du délai nécessaire à l'importation a diminué au cours des 10 dernières années en Afrique sub-saharienne, tandis que ce délai aux Comores reste stable avec 24 jours sur la même période. En ce qui concerne 68 le coût d'importation, les Comores obtiennent de meilleurs résultats avec des couts équivalents à 50% de ceux d'Afrique sub-saharienne (2,930 USD). Les douanes comoriennes devront accélérer le processus de modernisation Bien que l'application améliorée de SYDONIA++ (Système Douanier Automatisé) ait contribué à réduire le temps de dédouanement, les services centraux de la direction générale des douanes utilisent toujours le support papier pour les documents de dédouanement des marchandises et n'ont pas accès au système SYDONIA++. De plus, le code des douanes comoriennes qui date de 1992 ne comporte pas les procédés informatiques ou électroniques appliqués actuellement pour l'établissement des

documents de dédouanement des marchandises. En outre, la douane comorienne n'a pas encore modernisé son système douanier automatisé SYDONIA ++ en migrant vers la dernière version SYDONIA World, recommandé par le COMESA. Toutefois, cette migration a été inscrite parmi les priorités dans les efforts à fournir en termes de modernisation des douanes comoriennes.

(b) Contexte régional

L'EDIC 2007 avait recommandé à l'Union des Comores une ouverture sur les marchés régionaux et internationaux comme outil de développement économique et une solution à l'isolement dans lequel se trouvait le pays. Les Comores ont entamé une stratégie d'intégration à la fois avec le continent africain mais aussi avec le monde arabe et l'Asie. Il s'agit en fait de partenariats qui ont plus ou moins toujours existé mais qui aujourd'hui se font dans le cadre d'accords commerciaux facilitant l'accès aux marchés au moyen de régimes tarifaires préférentiels. Depuis l'adhésion à la Zone de Libre-échange du COMESA en 2006, les Comores ont accéléré leur stratégie d'ouverture régionale par la signature de nombreux accords commerciaux. Les Comores ont également poursuivi une approche bilatérale dynamique utilisant leurs bonnes relations –liens historiques, diplomatiques, culturels- avec de nombreux partenaires dans le monde, profitant également des SGP offerts et de l'émergence des BRICS.

En outre, les négociations multilatérales sur la libéralisation des échanges au sein de l'OMC et la prédominance des flux commerciaux avec les pays développés dans la structure commerciale des Comores ont conduit à renforcer les liens existants avec les partenaires commerciaux sous régionaux mais aussi à créer de nouveaux partenariats dans le sens d'une diversification des opportunités commerciales.

Profiter des multiples options régionales Le COMESA est un organe à vocation d'intégration régionale, rattachant les Comores à la locomotive économique et commerciale de l'Afrique de l'Est et l'Afrique Australe, avec un potentiel de plus 400 millions de consommateurs. L'Union des Comores a ratifié le traité de Zone de Libre -Échange (ZLE) du COMESA en 2006, qui instaure la franchise totale de « toutes les marchandises importées de pays membres du COMESA. Le COMESA est la première zone d'intégration économique et commerciale des Comores et le pays doit tout faire pour réussir cette intégration. Cette intégration est, en effet, un levier pour renforcer les capacités productives : importer des marchandises avec un degré d'ouverture élevé, et se donner les moyens de s'intégrer dans ce grand marché en exportant davantage. Avec la mise en place de la ZLE, des dispositions sont prises pour compenser le manque à gagner en termes de recettes douanières qui contribuent d'une façon substantielle au budget de l'Etat et donc au fonctionnement des services publics. Toutefois, ce manque à gagner reste faible du fait des taux comoriens qui sont plus faibles que le TEC, principalement pour les produits intermédiaires. Les Comores ont soumis une candidature pour devenir membre de la SADC. L'avantage principal d'une adhésion éventuelle à la SADC est la présence de l'Afrique du Sud comme pays leader au niveau régional qui, par son savoir-faire, sa technologie, et ses investissements, peut appuyer le décollage des Comores. Toutefois, cette adhésion impliquerait plusieurs réglementations à observer, parmi elles, le coût des cotisations qui est élevé et l'intégration à une union monétaire prévue pour 2016 alors que les Comores ne sont pas disposées à court terme à renoncer à leur appartenance à la zone CFA (Communauté financière d'Afrique) ni à la garantie qu'apporte le Trésor français à la parité franc comorien / euro. L'objectif de la Tripartite COMESA/EAC/SADC est la création d'un espace commercial régional et plus largement, la mise en place de la ZLE Continentale. La Tripartite veut rationaliser l'appartenance des pays africains à plusieurs groupements régionaux qui conduit le plus souvent à des incohérences et des contradictions dans les politiques commerciales, comme dans le cas des Comores. Chaque législation nationale devra adopter le Tarif Extérieur Commun (TEC) comme tarif au sein de cet espace économique. Aussi, les Comores, étant membre du COMESA, pourront-ils bénéficier d'un accès similaire aux marchés commerciaux des Etats membres de l'EAC et de la SADC. La Commission de l'Océan Indien (COI)

est conçue comme un organe de coopération régionale des îles de l'Ouest de l'Océan Indien. Sur le plan commercial, la COI ne constitue pas un espace réglementé. Le commerce intra-régional au sein de la COI est très faible. La faiblesse des échanges intra-COI est à lier à la faiblesse des infrastructures et, particulièrement, les infrastructures maritimes et aériennes inter-Etats de la COI. Les Comores sont membres de la Ligue Arabe depuis 1993. La Ligue Arabe est très active en termes d'investissements réalisés aux Comores. Ainsi, en mars 2010, avec l'appui de la Ligue arabe et de la Conférence islamique, le gouvernement du Qatar a accueilli une conférence sur le thème du développement et de l'investissement aux Comores qui a permis de dégager des promesses de financement à hauteur de 540 millions USD (même s'il est difficile de savoir précisément quels montants ont été effectivement décaissés. Les pays de la Ligue Arabe ont signé un traité commercial, le GAFTA (Great Arab Free Trade Area) mise en vigueur en janvier 1998. Les Comores ne sont pas membres de cet accord commercial, toutefois le pays bénéficie d'un traitement préférentiel du fait de son appartenance à la Ligue Arabe

VUE D'ENSEMBLE DU SOUTIEN EN COURS À LA FACILITATION DES ÉCHANGES

(a) National

L'Union des Comores est un importateur net de biens et services de consommation courante, doté d'une faible base de production à vocation exportatrice. La mise en place des réformes en matière de facilitation des échanges visant à accélérer le mouvement, la mainlevée et le dédouanement des marchandises aura un impact direct sur le développement humain, économique et social du pays. Grâce à la facilitation des échanges, les Comores pourront notamment profiter de l'augmentation de la transparence de l'administration, du renforcement de la confiance et de la collaboration entre le secteur public et privé, de l'amélioration de la gouvernance, d'une meilleure utilisation des ressources publiques, et d'une augmentation des recettes fiscales, parmi d'autres avantages. En résumé, la facilitation des échanges contribue à améliorer le niveau de vie des populations. Actions Prioritaires Le gouvernement comorien devra porter ses efforts sur les aspects suivants: ♣ Simplifier et accélérer les procédures d'importation et d'exportation;

- ♣ Réduire les coûts d'importation et d'exportation;
- ♣ Renforcer les relations et la coordination inter-îles;
- ♣ Augmenter la transparence, y compris la publication et la mise en place de points d'information;
- ♣ Renforcer les capacités des douaniers et des agents du commerce;
- ♣ Construire des infrastructures de transport (routes, ports et aéroports); ♣ Établir un cadre dans lequel toutes les parties prenantes participent à l'élaboration de la politique et de la réglementation sur la facilitation des échanges;
- ♣ Garantir aux négociants concernés une protection contre les décisions ou omissions de douanes qui ne seraient pas entièrement conformes avec les lois et règlements en vigueur;
- ♣ Mettre en place des mesures concernant les redevances, les taxes et l'imposition de sanctions justes, transparentes et impartiales;
- ♣ Moderniser la Douane (migrer vers le système SYDONIA World);

(b) Régional

Les Comores bénéficient de nombreuses préférences commerciales : 39 Pays Année Brève description Canada 2003 DFQF* excluant les produits laitiers, poulets et œufs. Chine 2010 Tarif zéro appliqué à 4788 lignes tarifaires (60 %) devant être étendu éventuellement à 97%. Union Européenne 2001 L'Initiative TSA offre un accès DFQF à tous les produits des PMA sauf les armes et munitions Inde 2008 Accès sans droit de douane à 85% des lignes tarifaires au niveau HS 6-digit Japon 2007 Accès DFQF à 8859 lignes tarifaires (ou 98% des lignes tarifaires), couvrant plus de 99% en valeur des importations. Corée 2000 Accès DFQF étendu à 95% du total des lignes tarifaires en 2010 Etats Unis – LDBDC 1976- 2010 3451 produits admis sans droit de douane sous le régime SGP; 1430 produits additionnels pour les pays les moins développés bénéficiaires des pays en développement (LDBDC) Etats Unis - AGOA 2000 1835 produits provenant de pays

africains sélectionnés pour un traitement sans droit de douane sur le marché américain Source: Bridges, Sam Laird (2012) *DFQF: Duty Free Quota Free / Sans droits de douane, ni quota L'Union Européenne a un cadre de partenariat avec les Comores. Le pays bénéficie du régime préférentiel en tant que PMA, le Système de Préférences Généralisées (SPG). Il bénéficie également de l'Initiative « Tous Sauf les Armes » (TSA). Ainsi, les Comores exportent vers l'Union Européenne avec franchise de douane et importent des produits en provenance de l'UE sans franchise de douane. Les Comores sont également en négociation pour la signature d'un APE intérimaire. Les APE font suite à la Convention de Lomé qui accordait une franchise de droit de douane sur les marchandises en provenance de pays ACP vers l'Union Européenne sans réciprocité de franchise (les préférences non réciproques). Le dilemme : Privilégier l'économique ou le politique ? La participation aux autres organismes d'intégration régionale doit être réfléchi, étudiée et mieux appréhendé. Il ne suffit pas de parapher un document pour que les contraintes structurelles s'effacent ou que les investissements arrivent. Les participations « contradictoires » à des organisations dont les buts diffèrent ou dont les intérêts divergent peuvent avoir un effet désastreux. Historiquement, les Comores sont davantage liées à la Communauté de l'Afrique de l'Est. Le commerce intra-COMESA doit être ainsi renforcé pour deux raisons : i) l'existence d'un marché potentiel au sein des 19 pays membres et ii) la Tripartite à venir qui ouvrira davantage l'accès à d'autres pays africains où les Comores pourront apporter leur savoir-faire et offrir l'accès à leur position géographique stratégique. La COI, avec ses membres intégrés dans d'autres organisations, présente un intérêt surtout politique. Les relations avec les pays arabes sont primordiales dans la stratégie d'ouverture des Comores car elles offrent un débouché indéniable d'autant que les produits de rente exportés par les Comores sont très demandés dans ces pays. Les pays arabes offrent un atout supplémentaire dans les échanges que les Comores entretiennent avec les pays africains puisque, de fait, les Comores apportent une passerelle vers le Monde Arabe. Les Comores sont l'un des rares pays du COMESA à pouvoir offrir un tel levier vers cette région, vers la ligue arabe et l'OCI. Enfin, les pays arabes ont une attitude caritative avec des investissements dans le domaine culturel et religieux. 40 L'Union Européenne est le partenaire principal des Comores même si cette dernière décennie a vu la part du commerce avec l'UE diminuer de moitié. Les échanges avec la France comptent pour la majorité des flux commerciaux. Toutefois, les relations entre le Comores et l'UE sont solides et sont définies autour d'un programme de coopération (le 11e Fonds Européen pour le Développement en cours d'élaboration s'élève à 68 millions d'euros) Les Comores ont rejoint le groupe d'Afrique de l'Est et Australe (AFOA) pour la négociation des APE. En juillet 2014, l'AFOA a statué que les pays n'étaient pas encore prêts à signer les APE en l'état actuel des accords. Ces accords sont considérés ne pas répondre aux objectifs initiaux des négociations. La crainte pour les Comores est que les recettes fiscales sur les importations baisseraient de 10%, ce qui aurait un impact majeur sur la marge de manœuvre ou « policy space » du pays au détriment du développement de ses capacités locales de production. Les Comores devraient maintenir ses relations avec l'UE dans le cadre de l'Initiative « Tous Sauf les Armes » sur une base non réciproque qui offre l'accès entier aux marchés de l'UE et pour lequel les APE n'apportent aucun accès supplémentaire. Les Comores ouvrent aujourd'hui une voie qui s'appuie sur l'intégration régionale et l'extérieur, ainsi que sur une addition de valeur dans la chaîne de production que les Comores développent au niveau local. Cette stratégie bénéficie de nombreux atouts comme une jeunesse pléthorique et multiculturelle ouverte sur le monde, une petite industrie agroalimentaire et des nouvelles filières à développer, à l'instar de l'utilisation des TIC comme accélérateur d'intégration. Les Comores ont également renforcé leur place au sein des groupements régionaux dont ils sont membres. Il leur incombe maintenant d'identifier au mieux le potentiel économique de l'intégration régionale et bilatérale pour le développement du commerce et développer les niches correspondantes en fonction des accès préférentiels disponibles.

TABLEAU 1 : PROJETS DE FACILITATION DES ÉCHANGES NATIONAUX EN COURS ET PROGRAMMES

Donateurs	Programme Documents	Période	Volet de facilitation du commerce	Projets en cours
Nom du donateur (bilatéral, multilatéral) ou du Sud Sud / ONG	X	2013-2016	Guichet unique	X projet de guichet unique, estimé à 5 millions de dollars US. X offre 3,6 millions de dollars US à x pour le système électronique de fret et pour former le milieu d'affaires sur la façon d'utiliser le programme de formation.
Nom du donateur (bilatéral, multilatéral) ou du Sud Sud / ONG	Appui institutionnel pour x & projet de facilitation du Transport.	2007-à ce jour	Coopération douanière, facilitation du transport et les arrangements régionaux de TF.	Appui institutionnel pour la facilitation des transports et des échanges, amélioration du port, de la modernisation de la douane, mise en place de l'agence de facilitation du transit du corridor central. Le coût du projet est d'une valeur de 9. 7 millions de dollars US.
Nom du donateur (bilatéral, multilatéral) ou du Sud Sud / ONG	X	11 février 2009 31 août 2014	Coopération douanière.	Entretien de x, pour un coût total de 70 millions de dollars US.
Nom du donateur (bilatéral, multilatéral) ou du Sud Sud / ONG	Programme régional d'opérateur économique agréé.	2013-date	Mesures pour les opérateurs économiques.	Les opérateurs économiques autorisés/les opérateurs économiques régionaux. En cours au niveau national et déjà mis en place dans la région de x.
Nom du donateur (bilatéral, multilatéral) ou du Sud Sud / ONG	Construction d'un poste de frontière à guichet unique	2012-2016 2010-2015	Coopération transfrontière Agence, accélérer le dédouanement des marchandises périssables.	Poste de frontière de x (6, 5 millions de dollars US) avec l'objectif de réduire les retards à la frontière; amélioration de l'infrastructure informatique; et la formation du personnel de l'agence frontalière, les transitaires et les commerçants. Poste de guichet à la frontière de x (6 millions de dollars US). Objectif: tel que ci-dessus.

TABLEAU 2 : SOUTIEN RÉGIONAL DE FACILITATION DES ÉCHANGES EN COURS

Donateurs	Programme Documents	Période	Volet de facilitation du commerce	Projets en cours
Nom du donateur (bilatéral, multilatéral) ou du Sud Sud / ONG	Projet régional d'amélioration du système douanier pour le commerce.	2011-2015	Gestion des risques, formalités simplifiées et exigences en termes de documents.	La mise à niveau du système informatique existant pour apporter un dédouanement plus rapide du fret, transformation de Sydonia <i>Monde</i> améliore le contrôle des revenus et fournit des renseignements exacts et mis à jour sur le commerce des marchandises. Le projet est d'une valeur de 6 millions de dollars US. Il est en marche au niveau régional
Nom du donateur (bilatéral, multilatéral) ou du Sud Sud / ONG	Programme d'amélioration de x.	28 juillet 2010-26, déc 2015	Intégration régionale, liberté de transit.	Budget du projet est de 30 millions de livres sterling. Le but est de soutenir les réformes de facilitation des échanges, le transport routier et l'intégration régionale.
Nom du donateur (bilatéral, multilatéral) ou du Sud Sud / ONG	Le projet sur le renforcement des capacités pour les administrations douanières, transport régional et TF dans la région X.	2007 - 2014	Agence de coopération, formalités et exigences de documents, coopération douanière à la frontière.	Le projet est axé sur:- (i) la conception d'installation de postes de frontière à guichet unique (ii) soutenir la surveillance conjointe des frontières (iii) formation des agents de dédouanement (iv) support pour système de dédouanement des agents (v) systèmes informatiques et d'automatisation